

Le monde rural se prépare à ses élections

Pour la première fois en Sarthe, Coordination rurale et syndicat des propriétaires ont scellé leur union.



Pascal Yvon (SDPPR) et Juste Lhuissier (CR) s'apportent soutien, à l'occasion des élections à la Chambre d'agriculture.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'objectif on le connaît : prendre des sièges à la FDSEA, syndicat majoritairement représenté à la Chambre d'agriculture de la Sarthe. Pour la première fois dans le département, la Coordination rurale 72 (CR) et le Syndicat départemental de la propriété privée rurale (SDPPR) scellent leur union à l'occasion des élections à la Chambre, porte-voix des agriculteurs auprès des pouvoirs publics (Safer, direction départementale des territoires, commission départementale d'orientation agricole...).

Les présidents des deux syndicats, Pascal Yvon (SDPPR) et Juste Lhuissier (CR) s'appuient sur des combats communs pour faire campagne ensemble dans cette élection qui se déroule tous les six ans.

« La lutte contre la hausse de la taxation foncière ; pour l'augmentation des revenus agricoles ; pour la restructuration et la valorisation du foncier agricole, pour trouver des investisseurs et aider les jeunes agriculteurs à l'installation... », déclarent les deux exploitants propriétaires de Marolles-les-Braults et de Bonnétable. « Cette proximité géographique a également joué dans le rapprochement. On se connaît très bien ».

Soutien dans trois collèges

Mardi 11 décembre, c'est la clôture des dépôts de listes en préfecture.

Comment s'organise le « partenariat » entre les deux syndicats et leurs trois listes ? Le panachage est très précis, tiennent à souligner les deux présidents.

Dans les collèges 1 (exploitants) et 4 (retraités), la CR est soutenue par son allié. C'est logiquement l'inverse dans le collège 2 (propriétaires). Les deux partenaires n'ont pas constitué de liste dans le collège 3 (salariés agricoles) ni dans le 5 (groupements et coopératives).

Actuellement composée de 21 sièges, la Chambre d'agriculture de la Sarthe est, jusqu'au 31 décembre, composée de 18 sièges (64 %), détenus par la FDSEA, deux par la Coordination (23 %) et un par la Confédération paysanne. Les élections se dérouleront du 15 au 31 janvier, par vote électronique ou papier.

Si, sur le plan local, il sera difficile à la coalition de prendre la Chambre à la puissante FDSEA, Pascal Yvon et Juste Lhuissier, qui pèsent respectivement 300 et 50 adhérents, espèrent bien se distinguer dans ce scrutin, malgré l'abstention attendue.

« Statistiquement, analyse Juste Lhuissier, la CR devrait pouvoir s'imposer dans une dizaine de départements. Et rejoindre Le Lot-et-Garonne, Les Charentes, Le Puy de Dôme et le Calvados. »

Véronique GERMOND.

Sarthe

Annonces bonnes affaires

1,05 € Mardi 11 décembre 2018

ouest
france